

# AEC



## **Actualisation professionnelle en Soins infirmiers pour les infirmières qualifiées hors Québec**

**CWA.OL  
17,66 unités  
975 heures**

**cégep**  
de Sherbrooke

Centre de formation continue



# Actualisation professionnelle en Soins infirmiers pour les infirmières qualifiées hors Québec

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Actualisation professionnelle en soins infirmiers pour les infirmières qualifiées hors Québec* vise, par une mise à jour des compétences en soins infirmiers, à rendre l'infirmière immigrante<sup>1</sup> apte à exercer sa profession en prodiguant à la personne des soins adaptés à ses besoins, selon les réalités sociales et culturelles et l'évolution des connaissances en matière de santé et des soins dispensés au Québec. Il poursuit aussi l'objectif d'actualiser les connaissances de l'infirmière quant à l'évolution de la discipline infirmière et de la pratique professionnelle au Québec.

Ce programme est défini à partir des compétences de la composante de formation spécifique du programme *Soins infirmiers 180.A0*, programme sanctionné par un diplôme d'études collégiales (DEC) donnant accès à l'examen d'admission à la profession. Les compétences retenues pour cette attestation d'études collégiales (AEC) tiennent compte de facteurs tels que les besoins de formation, les transformations sociales, l'évolution de la situation de travail et une prescription de formation émise par l'OIIQ.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME

<b>Type de sanction :</b>	AEC Actualisation professionnelle en soins infirmiers pour les infirmières qualifiées hors Québec	
<b>Code du programme :</b>	CWA.OL	
<b>Nombre de compétences :</b>	15 (dont 12 sont identiques à celles de l'AEC CWA.OD)	
<b>Durée en heures contact:</b>	<b>Minimum :</b> 540 h	<b>Maximum :</b> 975 h
<b>Nombre d'unités :</b>	<b>Minimum :</b> 17 2/3 unités	<b>Maximum :</b> 29 2/3 unités

## CONDITIONS D'ADMISSION

1. Détenir une prescription de formation de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ). À cet effet, les personnes intéressées par la formation et possédant un diplôme d'infirmière ou d'infirmier issu d'une autre province ou d'un autre pays doivent soumettre leur dossier à l'OIIQ pour fins d'évaluation.
2. Avoir réussi le cours de français langue maternelle de 4<sup>ième</sup> année du secondaire ou avoir réussi le cours de francisation avancée du MICC ou du MELS.
3. Pour les personnes nées au Canada, hors du Québec : fournir une preuve de résidence au Québec pour l'année précédent leur inscription, sinon des frais de scolarité s'appliqueront.
4. Pour les personnes nées hors du Canada : fournir soit la carte de résident permanent et le certificat de sélection du Québec, soit le certificat de citoyenneté canadienne avec une preuve de résidence au Québec pour l'année précédent leur inscription. Sinon, des frais de scolarité s'appliqueront.

---

<sup>1</sup> L'emploi du genre féminin est privilégié ici en vue de faciliter la lecture du texte. Cet emploi renvoie toutefois aussi au genre masculin.

**OPTIONS POSSIBLES DE FORMATION  
EN FONCTION DE LA PRESCRIPTION DE L'ORDRE**

<b>Actualisation professionnelle en soins infirmiers pour les infirmières qualifiées hors Québec</b>			
<b>Formation de base</b>	<i>Heures théoriques</i>	<i>Heures laboratoire</i>	<i>Heures stage</i>
<b>Total des heures</b>	174	81	285
<b>Option A</b>	<b>540 heures</b>		
<b>Formation additionnelle en Santé mentale</b>	<i>Heures théoriques</i>	<i>Heures laboratoire</i>	<i>Heures stage</i>
<b>Formation de base</b>	174	81	285
<b>Cours de santé mentale</b>	60	15	120
<b>Total des heures</b>	234	96	405
<b>Option B</b>	<b>735 heures</b>		
<b>Formation additionnelle en médecine et perte d'autonomie</b>	<i>Heures théoriques</i>	<i>Heures laboratoire</i>	<i>Heures stage</i>
<b>Formation de base</b>	174	81	285
<b>Cours de médecine et perte d'autonomie</b>	45	0	195
<b>Total des heures</b>	219	81	480
<b>Option C</b>	<b>780 heures</b>		
<b>Formation additionnelle en santé mentale et médecine et perte d'autonomie</b>	<i>Heures théoriques</i>	<i>Heures laboratoire</i>	<i>Heures stage</i>
<b>Formation de base</b>	174	81	285
<b>Cours de santé mentale</b>	60	15	120
<b>Cours de médecine et perte d'autonomie</b>	45	0	195
<b>Total des heures</b>	279	96	600
<b>Option D</b>	<b>975 heures</b>		

## Actualisation professionnelle en soins infirmiers pour les infirmières qualifiées hors Québec

### GRILLE DE COURS

SESSION I			
Numéro et titre du cours		Pondération	Durée
180-AAA-LI	Intégration à la profession infirmière au Québec	3-(1-0)-4	60 heures
180-900-BB	Assises de l'intervention infirmière	2-(1-0)-2	45 heures
180-901-BB	Intervention infirmière en médecine et en chirurgie I	3-(3-6)-5	180 heures
180-902-BB	Intervention infirmière en médecine et en chirurgie II	2-(1-9)-4	180 heures
180-903-BB	Intervention infirmière auprès d'une clientèle en perte d'autonomie	1-(0-4)-2	75 heures
		<b>TOTAL :</b>	<b>540 heures</b>
SESSION 2 (selon la recommandation de l'OIIQ)			
Numéro et titre du cours		Pondération	Durée
180-AAB-LI	Soins infirmiers en santé mentale	4-(1-8)-4	195 heures
180-AAC-LI	Soins infirmiers en médecine et perte d'autonomie	3-(0-13)-3	240 heures
		<b>TOTAL :</b>	<b>435 heures</b>